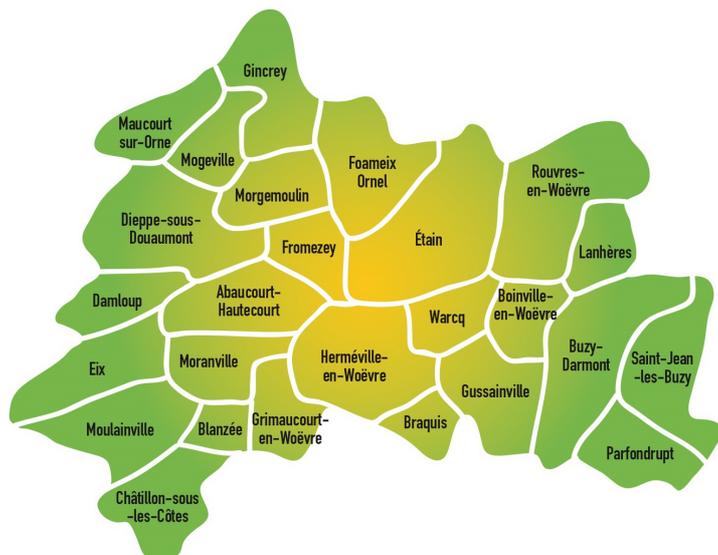


## DANS QUEL TERRITOIRE VOULONS-NOUS VIVRE ENSEMBLE DEMAIN ?



Les 26 communes de la Communauté de communes du Pays d'Étain (CCPE) engagent l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PLUi.

Le PLUi est un véritable projet pour le territoire, à la fois stratégique et réglementaire.

Son élaboration se déroule sur plusieurs années. La lettre d'information PLUi a pour but de vous informer sur le contenu et les différentes étapes de la démarche.

Le PLUi contient des règles à respecter pour réaliser une construction nouvelle, un projet d'extension, de rénovation ou d'embellissement d'un bâtiment existant.

Il traite de nombreux domaines de la vie quotidienne:

Il va permettre de définir l'avenir du territoire sur les 10-15 prochaines années

Habitat, architecture et patrimoine



Agriculture



Développement économique



Transport



Environnement/ biodiversité



## QUELLES SONT LES GRANDES ETAPES ?

### DIAGNOSTIC

Photographie du territoire et identification des enjeux sur lesquels bâtir notre projet

### PADD

Stratégie d'aménagement à l'horizon 2035-2040

### REGLEMENTS

Retranscription écrite et graphique du projet

### VALIDATION DU PROJET

Adoption du PLUi



## COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER ?

Le PLUi est une démarche collective dans laquelle les habitants peuvent s'impliquer. La Communauté de Communes met en place un dispositif de concertation publique forte pour vous associer à son élaboration.

### DES MOYENS POUR S'INFORMER

- Les **lettres du PLUi**
- Le **site internet** de la Communauté de Communes: [www.pays-etain.fr](http://www.pays-etain.fr)
- La page **Facebook**: PLUi Etain
- Une adresse **mail**: [urbanisme@pays-etain.fr](mailto:urbanisme@pays-etain.fr)
- Un **dossier PLUi** à consulter en Mairie ou à la CCPE, enrichi tout au long de la démarche

### DES LIEUX POUR S'EXPRIMER

- Des **ateliers de concertations** pour exprimer la façon dont vous voyez votre commune commune et votre territoire aujourd'hui et pour demain
- Des **balades urbaines**
- Des **cafés rencontres** pour vous tenir informés de l'avancée du projet et réagir à la construction du PLUi
- Des **registres de concertation** disponibles en mairie et à la CCPE pour que chacun puisse consigner ses remarques et suggestions.

LETTRE  
d'information n°1

Septembre 2023

## L'IMAGE DU TERRITOIRE PAR LES HABITANTS

### Vers une Communauté de Communes résiliente et dynamique

Des enjeux liés à l'urbanisme, à la mobilité, à la qualité de vie, à l'économie, à l'habitat et à la communication ont été identifiés. Des actions stratégiques sont nécessaires pour améliorer la résilience et la dynamique du territoire.

Amélioration du transport à la demande, le développement de pistes cyclables et de voies vertes pour favoriser une mobilité inclusive et plus respectueuse de l'environnement pour repenser l'utilisation de la voiture individuelle.

**Pour une mobilité plus verte et inclusive**

### Préserver l'identité locale en favorisant l'évolution urbaine

Envisager des mesures pour intégrer de nouveaux logements qui respectent le caractère typique des villages lorrains.

Bien que la proximité avec le Luxembourg soit un atout indéniable, la CCPE doit stimuler l'implantation d'entreprises via, par exemple, une politique fiscale attractive ou en développant davantage le tourisme grâce à une réflexion sur une offre globale et plus concertée.

**Dynamiser l'économie locale pour l'emploi**

### Promouvoir le territoire par une communication renforcée

La communication actuelle semble insuffisante pour valoriser les atouts et les actions de la CCPE. Une stratégie de communication axée sur la promotion du territoire doit être envisagée pour renforcer son image et son attractivité.

La CCPE, bénéficie d'une situation géographique avantageuse, d'un esprit villageois et d'une bonne qualité de vie mais un manque de soins de santé et de services pour la petite enfance ont été identifiés.

Des actions sont en cours pour enrichir l'offre de services, dans le but de rendre le territoire plus attractif pour les nouveaux résidents.

**Enrichir les services pour une meilleure qualité de vie**

### Adapter l'habitat à la population en évolution

L'achat de maisons est facilité pour les jeunes grâce à la rénovation, mais le territoire manque des logements locatifs pour les jeunes, les militaires et les familles monoparentales. Il y a un besoin d'adapter les logements pour les seniors.

# EN ROUTE VERS LE PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)



La première phase de la démarche de PLUi par la présentation du portrait de territoire aux élus et aux habitants.

En septembre, démarre la construction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables(PADD) qui fondera notre futur PLUi.**

Le PADD c'est le document du PLUi qui fixe les ambitions sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2035-2040.

Il énonce **des objectifs concrets** pour préserver notre environnement, améliorer notre cadre de vie, favoriser l'accueil de nouveaux ménages, de services et d'équipements, d'entreprises, requalifier l'habitat, conforter l'agriculture et la fréquentation touristique...

## COMMENT PARTICIPER AU PADD?

Vous avez envie de contribuer à dessiner l'avenir de votre territoire, venez-vous exprimer lors de nos différents rendez-vous!

**Vous avez la parole!**

**Jeudi 05 octobre  
à 18h30**

**Café rencontre n°2 :**  
*Restitution du diagnostic  
à la Halle d'Etain*

**Mercredi 11 octobre  
à 10h00**

**Balade citoyenne n°1:**  
*"Du centre-bourg au bourg centre"*  
Rendez-vous devant la mairie d'Etain

**Mercredi 11 octobre  
à 14h00**

**Balade citoyenne n°2:**  
*Un village dynamique aux portes du territoire*  
Rendez-vous devant la mairie d'Eix

**Mercredi 20 octobre  
à 14h00**

**Balade citoyenne n°3:**  
*Nature, agriculture et paysage*  
Rendez-vous devant la mairie de Buzy

**Mercredi 08 novembre  
à 18h00**

**Atelier citoyen PADD sur les  
enjeux du PLUi**  
Salle Brasse à Etain

